



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 18 février 2025 Délibération n° 2025-04

Objet de la délibération : Demande de subvention LEADER – Animation PAT 2025

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 30 (dont 31 votants)

Date de convocation : 8 février 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix huit février à quatorze heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN (pouvoir de Véronique ILLIG), Catherine SADON (pouvoir de Jean-Michel PETREAU), Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Gérard SAGETAT, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PETREAU, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le



ID : 021-200048544-20250218-2025_04-DE

Le Pays Auxois Morvan a été labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 en mars 2024. Une animation a été mise en place dès 2019, afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet alimentaire territorial.

Pour l’année 2025, le Pays a décidé d’accentuer son travail autour de l'alimentation de proximité, en lien avec le contrat local de santé, dans le cadre de la mise en œuvre d’actions autour de la prévention-nutrition, et d’éducation et de sensibilisation aux productions locales.

Afin de mener à bien cette mission, 1,35 ETP sont dédiés à l’animation du Pat de l’Auxois Morvan pour l’année 2025, répartis comme suit :

- * Chargée de mission PAT : 1 ETP (soit 1607 heures)
- * Directeur : 0,35 ETP en charge de la coordination et de la mise en œuvre stratégique des actions (soit 563 heures sur l’année 2024).

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	70 000,00 €	LEADER	80,00 %	64 400,00€
Coûts indirects	10 500,00 €	Contrepartie Régionale Associée - CRBFC	20,00 %	16 100,00 €
Total	80 500,00 €	Total	100 %	80 500,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

- 1) Précise que ce projet s’inscrit en section de fonctionnement ;
- 2) Valide le projet et le plan de financement ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à solliciter l’aide de l’Europe dans le cadre du programme LEADER du Pays Auxois Morvan ;
- 4) Autorise Monsieur le Président à solliciter l’aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale associée au programme LEADER du Pays Auxois Morvan
- 5) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- 6) S’engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
- 7) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :
Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d’Or,